



FONDS ÉQUILIBRÉ

FONDS ÉQUILIBRÉ VISION RBC

Le 30 juin 2024

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Sous-conseiller : RBC Global Asset Management (UK) Limited, Londres
(Angleterre) (pour une partie du fonds)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds en date du 8 août 2024.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au fonds en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets ni les états financiers annuels complets du fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 800 668-FOND (3663), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le fonds vise à réaliser une croissance du capital à long terme et, dans une moindre mesure, un revenu modéré en investissant essentiellement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux, directement ou indirectement au moyen de placements dans d'autres fonds gérés par RBC GMA ou une société liée à RBC GMA (appelés les « fonds sous-jacents »). Il adopte une position socialement responsable dans ses placements. Nous nous attendons à ce que le fonds investisse jusqu'à 100 % de son actif net dans des parts du Fonds d'obligations Vision RBC, du Fonds d'actions canadiennes Vision RBC et du Fonds d'actions mondiales Vision RBC.

Pour atteindre les objectifs de placement du fonds, le gestionnaire de portefeuille d'un fonds sous-jacent commence par sélectionner des sociétés en fonction de critères d'exclusion environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), qui déterminent dans quels placements le fonds peut investir. RBC GMA s'est associée à Sustainalytics pour établir les critères d'exclusion ESG et pour déterminer les sociétés comprises dans la liste d'exclusion du fonds.

Sauf pour les obligations d'État et les obligations quasi gouvernementales, Sustainalytics a établi les critères d'exclusion ESG selon une ou plusieurs des trois catégories suivantes, selon le cas : la participation à un secteur, les controverses liées aux facteurs ESG et le pointage relatif.

Selon le critère de participation à un secteur, les titres d'émetteurs œuvrant principalement dans la production et la distribution d'alcool, de jeux de hasard, d'armes, de divertissement pour adultes, de cannabis ou de tabac sont exclus du portefeuille. Le niveau de participation est établi en fonction des revenus tirés de ces activités, selon les données recueillies par Sustainalytics.

Selon le critère des controverses liées aux facteurs ESG, les titres d'émetteurs qui sont au cœur d'une controverse classée dans les catégories 5 (grave) ou 4 (élevé) de l'échelle de notation des controverses de Sustainalytics sont exclus du portefeuille. Cette échelle des controverses se base sur l'évaluation de Sustainalytics de l'implication d'un émetteur dans des événements négatifs à l'égard des facteurs ESG.

Selon le critère du pointage relatif, les titres d'émetteurs qui obtiennent la notation « pire de sa catégorie » sont exclus du portefeuille. Pour être dans cette catégorie, l'émetteur doit avoir obtenu une notation de risque ESG « grave » et s'être classé dans le dernier quartile de son sous-secteur. La notation de risque ESG de Sustainalytics mesure le niveau de risque ESG non géré d'un émetteur ou le niveau de risque auquel est exposée la valeur économique d'une société en fonction des facteurs ESG.

En ce qui concerne les obligations d'État et les obligations quasi gouvernementales, selon le critère de niveau de risque du pays, les titres émis par des gouvernements et des entités du secteur public de pays dont les facteurs ESG ont obtenu la notation D ou E, selon Sustainalytics, sont exclus du portefeuille. L'échelle de niveaux de risque des pays de Sustainalytics comprend cinq échelons. La meilleure notation est A, et la pire, E. L'échelle de niveaux de risque des pays de Sustainalytics mesure les risques auxquels sont exposés la prospérité et le développement économique à long terme d'un pays en évaluant la richesse nationale du pays ainsi que sa capacité à utiliser et à gérer cette richesse de manière efficace et durable.

Sustainalytics fournit mensuellement à RBC GMA une liste d'émetteurs à exclure selon les critères d'exclusion du fonds sous-jacent. Sustainalytics évalue périodiquement les placements du fonds sous-jacent selon cette liste. Un fonds sous-jacent peut à l'occasion déroger à celles-ci si RBC GMA a jugé qu'il était dans l'intérêt primordial du fonds sous-jacent de le faire.

Par la suite, le gestionnaire de portefeuille du fonds sous-jacent applique sa méthode de placement multidisciplinaire pour sélectionner les titres en portefeuille du fonds sous-jacent. Ce processus tient compte de facteurs ESG dans la mesure où la gestion de ces facteurs par l'émetteur et son exposition à ceux-ci ont un effet significatif sur la performance ajustée en fonction du risque à long terme du titre ou du fonds sous-jacent.

Résultats

Au 30 juin 2024, la valeur liquidative du fonds s'élevait à 1,0 G\$.

Au cours du dernier semestre, les parts de série F du fonds ont enregistré un rendement de 7,7 %. Le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et charges. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des autres séries du fonds figurent sous Rendement passé. Ces rendements peuvent varier en fonction des frais de gestion et des charges de chaque série.

L'économie mondiale continue à faire preuve de résilience en dépit des taux d'intérêt plus élevés que prévu et des préoccupations géopolitiques. Alors que l'inflation a suffisamment ralenti pour inciter les banques centrales à réduire leurs taux au Canada et dans la zone euro, la Réserve fédérale américaine (Fed) a retardé les baisses de taux, l'inflation aux États-Unis étant demeurée plus élevée que dans la plupart des autres pays développés. Les guerres en Ukraine et à Gaza se sont poursuivies et ne semblent pas près de s'arrêter.

Le fonds avait un positionnement neutre en actions et en obligations. Les principaux marchés des obligations d'État ont subi des pertes au premier semestre de 2024, réduisant ainsi une partie des bonnes performances de l'année dernière, alors que la croissance économique et l'inflation sont restées généralement plus fortes que prévu. Au début de 2024, les investisseurs s'attendaient à ce que la Fed réduise les taux d'intérêt au moins trois fois au premier semestre, mais ils ont été déçus. Les États-Unis ont continué d'afficher une croissance économique et une inflation relativement fortes. La Fed a maintenu ses taux d'intérêt dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 % et a laissé entendre que l'inflation devrait diminuer davantage pour que les taux baissent. Contrairement aux États-Unis, l'inflation et la croissance ont ralenti davantage dans la zone euro et au Canada, incitant les banques centrales à abaisser les taux en juin. La baisse du taux directeur de la Banque du Canada, qui est passé de 5,00 % à 4,75 %, constitue la première baisse de taux depuis la pandémie. Le rendement de la composante titres à revenu fixe du portefeuille a été freiné par le Fonds d'obligations Vision RBC.

Les marchés des actions ont atteint de nouveaux sommets au deuxième trimestre de 2024, mais les gains étaient concentrés dans un petit groupe composé des plus importants titres technologiques ayant tiré parti des progrès de l'intelligence artificielle (IA). Les valorisations des marchés des actions autres que ceux des sociétés américaines à grande capitalisation étaient moins exigeantes, ce qui signifie que les marchés des actions mondiaux pourraient offrir des rendements attrayants si la croissance de l'économie et des bénéfices des sociétés demeure positive. Les actions des marchés émergents ont continué à tirer de l'arrière par rapport à celles des marchés développés. Le rendement a été favorisé par le Fonds d'actions mondiales Vision RBC.



Au premier semestre de 2024, un émetteur a été retiré du Fonds d'obligations Vision RBC, un fonds sous-jacent du fonds, car Sustainalytics a déterminé qu'il répondait aux critères d'exclusion ESG. North West Redwater Partnership Inc. a été retiré du Fonds d'obligations Vision RBC, car sa performance sur les questions ESG était inférieure à celles des autres sociétés du même secteur selon le critère du pointage relatif de ce fonds. Plus précisément, le niveau global de risque ESG non géré de l'émetteur, évalué au moyen de la notation de risque ESG de Sustainalytics, est considéré comme grave (severe), et l'émetteur se situe dans le dernier quartile comparativement aux autres sociétés du même secteur, toujours selon la définition de Sustainalytics. Ce résultat est attribuable à l'insuffisance des informations publiées par la société relativement aux facteurs ESG, ce qui a été considéré par Sustainalytics comme insatisfaisant comparativement aux autres sociétés du même secteur au moment du retrait de la société.

Aucune autre décision de placement importante n'a été prise en fonction des critères d'exclusion ESG pendant le premier semestre de 2024. Selon Sustainalytics et RBC GMA, tous les autres placements du Fonds, y compris ses fonds sous-jacents, étaient admissibles au moment de leur évaluation.

Événements récents

Selon le scénario de référence du gestionnaire de portefeuille, l'économie connaîtra un atterrissage en douceur, l'inflation se dirigera progressivement vers la cible de 2 % des banques centrales et ces dernières procéderont à de légères mesures d'assouplissement monétaire. Dans ce contexte, les perspectives de rendement des titres à revenu fixe semblent solides, de l'ordre de 5 %, avec un potentiel de hausse en cas de ralentissement de l'économie. Les actions offrent encore un potentiel de rendement supérieur à celui des obligations, mais ce potentiel de hausse a été réduit par la récente reprise et la prime du risque est faible.

Le gestionnaire de portefeuille estime qu'il est adéquat de maintenir la répartition de l'actif neutre compte tenu de l'amélioration des perspectives pour les obligations et des valorisations exigeantes des actions, ainsi que du fait que les marchés des capitaux et l'économie pourraient évoluer selon différents scénarios. Le gestionnaire de portefeuille envisagerait d'accroître la part des actions si la prime du risque s'élargissait ou si la reprise du marché des actions s'étendait au-delà des actions technologiques à très grande capitalisation et des thèmes autres que l'IA.

Le 1^{er} juillet 2024, les frais d'administration pour les parts de série A, de série D, de série DZ et de série F diminueront, passant de 0,10 % à 0,05 %.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes du fonds, détient le titre de propriété à l'égard des biens du fonds pour le compte des porteurs de parts, lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte, en contrepartie de quoi le fonds lui verse des frais de gestion. Le fonds verse

des frais d'administration fixes à RBC GMA. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation du fonds. Les frais de gestion et les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du fonds. RBC GMA, à titre de fiduciaire, reçoit des honoraires du gestionnaire à partir des frais d'administration fixes qu'il perçoit du fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Le fonds a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au fonds dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Sous-conseiller

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller du fonds et lui fournit des conseils en placement. Les honoraires versés au sous-conseiller sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts du fonds. Le gestionnaire paie au sous-conseiller ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par le fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée sont les placeurs principaux du fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts de celui-ci. Les courtiers peuvent recevoir une commission de suivi en fonction de la valeur totale des placements de leurs clients dans certaines séries de parts du fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres du fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts du fonds. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire du fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à partir des frais d'administration fixes qui lui ont été versés par le fonds.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.



Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour le dernier semestre (clos le 30 juin 2024) et les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du fonds.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités ¹					Distributions annuelles ²					Actif net à la clôture
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertés) réalisés	Gains (pertés) latents	Total	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital	Total	
Série A												
30 juin 2024	14,62	0,10	(0,16)	0,17	0,93	1,04	–	–	–	–	–	15,66
31 déc. 2023	13,72	0,35	(0,29)	(0,01)	0,83	0,88	–	–	–	–	–	14,62
31 déc. 2022	16,40	0,26	(0,29)	(0,13)	(2,50)	(2,66)	–	–	–	–	–	13,72
31 déc. 2021	14,90	0,19	(0,32)	0,25	1,37	1,49	–	–	–	–	–	16,40
31 déc. 2020	12,96	0,28	(0,28)	0,14	1,97	2,11	–	–	–	–	–	14,90
31 déc. 2019	11,25	0,26	(0,25)	0,20	1,47	1,68	–	–	(0,01)	–	(0,01)	12,96
Série D												
30 juin 2024	15,87	0,09	(0,10)	0,17	1,04	1,20	–	–	–	–	–	17,07
31 déc. 2023	14,81	0,38	(0,18)	(0,01)	0,97	1,16	(0,05)	–	–	–	(0,05)	15,87
31 déc. 2022	17,55	0,29	(0,19)	(0,15)	(4,80)	(4,85)	–	–	–	–	–	14,81
31 déc. 2021	15,81	0,21	(0,20)	0,26	1,36	1,63	–	–	–	–	–	17,55
31 déc. 2020	13,74	0,30	(0,18)	0,15	2,13	2,40	(0,01)	(0,11)	–	–	(0,12)	15,81
31 déc. 2019	11,93	0,27	(0,16)	0,21	1,51	1,83	–	(0,11)	(0,02)	–	(0,13)	13,74
Série DZ												
30 juin 2024	12,56	0,10	(0,06)	0,17	0,76	0,97	–	–	–	–	–	13,53
31 déc. 2023	11,72	0,30	(0,11)	(0,01)	0,74	0,92	(0,07)	–	–	–	(0,07)	12,56
31 déc. 2022	13,85	0,22	(0,11)	(0,11)	(2,28)	(2,28)	–	–	–	–	–	11,72
31 déc. 2021	12,44	0,17	(0,12)	0,21	1,15	1,41	–	–	–	–	–	13,85
31 déc. 2020	10,81	0,24	(0,10)	0,12	1,43	1,69	(0,01)	(0,12)	–	–	(0,13)	12,44
31 déc. 2019	9,39	0,22	(0,10)	0,17	1,28	1,57	–	(0,12)	(0,02)	–	(0,14)	10,81
Série F												
30 juin 2024	16,18	0,10	(0,08)	0,17	1,07	1,26	–	–	–	–	–	17,42
31 déc. 2023	15,10	0,39	(0,15)	(0,01)	0,90	1,13	(0,09)	–	–	–	(0,09)	16,18
31 déc. 2022	17,84	0,29	(0,15)	(0,15)	(2,60)	(2,61)	–	–	–	–	–	15,10
31 déc. 2021	16,03	0,21	(0,16)	0,26	1,47	1,78	–	–	–	–	–	17,84
31 déc. 2020	13,93	0,30	(0,14)	0,15	2,17	2,48	(0,02)	(0,14)	–	–	(0,16)	16,03
31 déc. 2019	12,09	0,28	(0,12)	0,22	1,53	1,91	(0,01)	(0,14)	(0,02)	–	(0,17)	13,93
Série O												
30 juin 2024	12,84	0,10	–	0,17	0,79	1,06	–	–	–	–	–	13,89
31 déc. 2023	11,99	0,31	–	(0,01)	0,56	0,86	(0,19)	–	–	–	(0,19)	12,84
31 déc. 2022	14,04	0,22	–	(0,11)	(1,29)	(1,18)	–	–	–	–	–	11,99
31 déc. 2021	12,50	0,16	–	0,21	1,18	1,55	–	–	–	–	–	14,04
31 déc. 2020	10,84	0,24	–	0,12	1,55	1,91	(0,02)	(0,20)	–	–	(0,22)	12,50
31 déc. 2019	9,42	0,22	–	0,17	1,25	1,64	(0,01)	(0,21)	(0,02)	–	(0,24)	10,84

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du fonds ou sont versées en trésorerie.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Taux de rotation du portefeuille (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³
Série A							
30 juin 2024	15,66	603 675	38 547	2,07	2,07	6,02	0,05
31 déc. 2023	14,62	608 532	41 614	2,07	2,07	10,93	0,03
31 déc. 2022	13,72	646 371	47 106	2,07	2,07	16,52	0,03
31 déc. 2021	16,40	730 156	44 528	2,07	2,07	11,57	0,04
31 déc. 2020	14,90	368 621	24 738	2,07	2,07	19,61	0,03
31 déc. 2019	12,96	174 676	13 476	2,06	2,06	13,71	0,02
Série D							
30 juin 2024	17,07	4 372	256	1,20	1,20	6,02	0,05
31 déc. 2023	15,87	3 977	251	1,20	1,20	10,93	0,03
31 déc. 2022	14,81	3 609	244	1,22	1,22	16,52	0,03
31 déc. 2021	17,55	41 361	2 357	1,22	1,22	11,57	0,04
31 déc. 2020	15,81	18 835	1 191	1,23	1,23	19,61	0,03
31 déc. 2019	13,74	8 037	585	1,23	1,23	13,71	0,02
Série DZ							
30 juin 2024	13,53	24 645	1 822	0,92	0,92	6,02	0,05
31 déc. 2023	12,56	23 846	1 899	0,92	0,92	10,93	0,03
31 déc. 2022	11,72	22 978	1 961	0,94	0,94	16,52	0,03
31 déc. 2021	13,85	35 348	2 553	0,93	0,93	11,57	0,04
31 déc. 2020	12,44	29 415	2 365	0,93	0,93	19,61	0,03
31 déc. 2019	10,81	24 348	2 253	0,94	0,94	13,71	0,02
Série F							
30 juin 2024	17,42	409 818	23 522	0,96	0,96	6,02	0,05
31 déc. 2023	16,18	437 702	27 054	0,95	0,95	10,93	0,03
31 déc. 2022	15,10	509 148	33 727	0,96	0,96	16,52	0,03
31 déc. 2021	17,84	494 450	27 716	0,95	0,95	11,57	0,04
31 déc. 2020	16,03	168 490	10 510	0,95	0,95	19,61	0,03
31 déc. 2019	13,93	70 079	5 033	0,95	0,95	13,71	0,02
Série O							
30 juin 2024	13,89	6 109	440	0,04	0,04	6,02	0,05
31 déc. 2023	12,84	7 777	606	0,04	0,04	10,93	0,03
31 déc. 2022	11,99	43 739	3 649	0,04	0,04	16,52	0,03
31 déc. 2021	14,04	2 248	160	0,04	0,04	11,57	0,04
31 déc. 2020	12,50	1 055	84	0,04	0,04	19,61	0,03
31 déc. 2019	10,84	952	88	0,04	0,04	13,71	0,02

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au fonds et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds. Le taux de rotation du portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

³ Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du fonds et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

Le 1^{er} juillet 2024, les frais d'administration pour les parts de série A, de série D, de série DZ et de série F diminueront, passant de 0,10 % à 0,05 %. Si le changement des frais d'administration avait été en vigueur depuis le début de la période close le 30 juin 2024, le ratio des frais de gestion ajusté pour chaque série du fonds aurait été le suivant : 2,02 % pour la série A, 1,15 % pour la série D, 0,87 % pour la série DZ et 0,90 % pour la série F.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Frais de gestion et d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants. Les frais de gestion, la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion (en pourcentage des frais de gestion) et les frais d'administration pour chaque série se présentent comme suit :

	Frais de gestion	Ventilation des services		Frais d'administration†
		Distribution	Autres*	
Série A	1,75 %	57 %	43 %	0,10 %
Série D	1,00 %	25 %	75 %	0,10 %
Série DZ	0,75 %	33 %	67 %	0,10 %
Série F	0,75 %	—	100 %	0,10 %
Série O	s.o.	s.o.	s.o.	0,02 %

Série O – Le fonds ne paie aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

* Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de fiduciaire, de conseils en placement et d'administration générale ainsi qu'aux services rapportant un bénéfice.

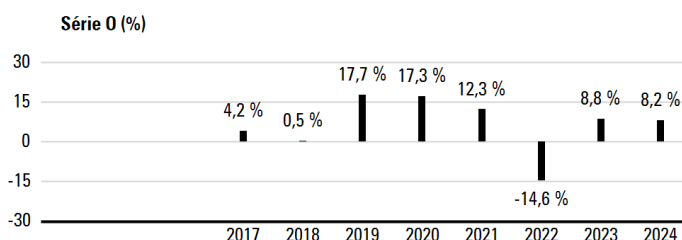
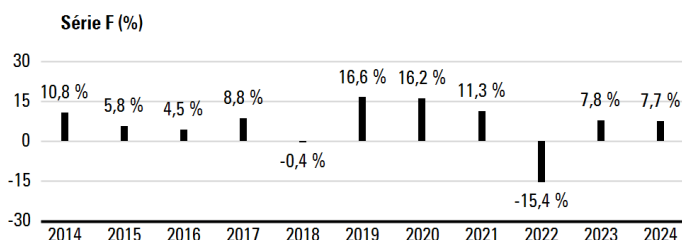
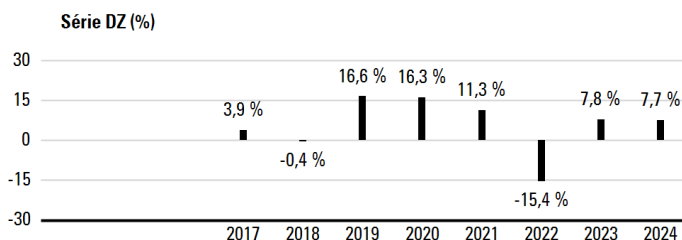
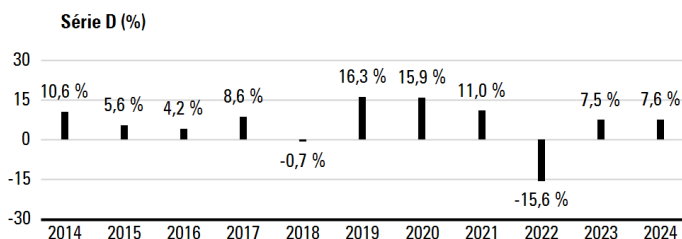
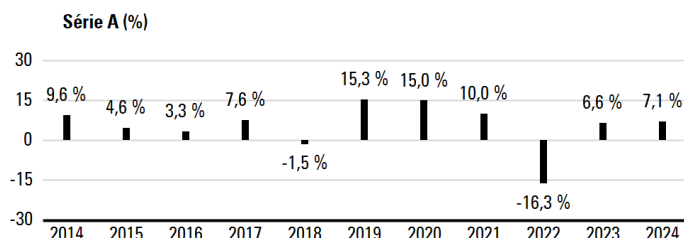
† Le 1^{er} juillet 2024, les frais d'administration pour les parts de série A, de série D, de série DZ et de série F diminueront, passant de 0,10 % à 0,05 %.

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du fonds, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice ou de la période intermédiaire, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



Les parts de série DZ et de série O sont offertes aux porteurs de parts depuis le 19 mai 2017.

Nous ne présentons pas la date de création des séries offertes depuis plus de 10 ans.

Le 11 avril 2022, les parts de série Conseillers assorties d'une option de frais d'acquisition reportés sont devenues des parts de série A. Les parts de série DZ sont plafonnées et ne peuvent plus être souscrites par de nouveaux investisseurs depuis le 30 juin 2017.

Pour les exercices clos les 31 décembre et le semestre clos le 30 juin 2024.



APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 30 juin 2024

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Fonds d'actions mondiales	45,6
Obligations internationales	21,0
Fonds d'actions canadiennes	14,7
Fonds à revenu fixe	10,2
Obligations canadiennes	2,3
Trésorerie/Autres	6,2

Les 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
Fonds d'actions mondiales Vision RBC, série O	45,6
Fonds d'actions canadiennes Vision RBC, série O	14,7
Fonds d'obligations Vision RBC, série O	10,2
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,375 %, 15 mai 2027	2,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,875 %, 15 mai 2043	1,0
Obligations du Trésor des États-Unis, 0,250 %, 31 mai 2025	0,9
Province d'Ontario, 1,050 %, 14 avr. 2026	0,8
Obligations du Trésor des États-Unis, 0,875 %, 15 nov. 2030	0,7
Obligations du gouvernement de la République française, 1,250 %, 25 mai 2036	0,7
Province d'Ontario, 1,750 %, 8 sept. 2025	0,7
Buoni Poliennali Del Tesoro, 1,450 %, 15 mai 2025	0,6
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,500 %, 15 févr. 2045	0,6
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,625 %, 15 nov. 2050	0,6
China Development Bank, 2,980 %, 22 avr. 2032	0,5
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 0,000 %, 15 févr. 2031	0,5
Obligations du gouvernement d'Espagne, 0,500 %, 30 avr. 2030	0,5
Obligations du gouvernement d'Espagne, 1,400 %, 30 juill. 2028	0,5
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,625 %, 15 août 2029	0,5
Obligations mexicaines, 8,500 %, 31 mai 2029	0,4
Obligations du gouvernement du Japon à 20 ans, 0,500 %, 20 sept. 2041	0,4
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 2,500 %, 15 août 2046	0,4
China Development Bank, 3,020 %, 6 mars 2033	0,4
Obligations du gouvernement du Japon à 20 ans, 0,200 %, 20 juin 2036	0,4
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,875 %, 15 févr. 2041	0,3
25 principaux titres	86,2

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du fonds; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.

Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur le site Web respectif de chaque fonds d'investissement et sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.